

patrimoine.

patrimoine. **lorient.bzh**
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [M](#)
5. Maclerc Antoine de

Maclerc Antoine de

Antoine de Maclerc, ordonnateur de l'arsenal royal de Lorient.

Antoine de Maclerc est né le 15 mars 1640 à Nogent-sur-Seine. Il se marie le 18 janvier 1681 avec Suzanne de Schurmann du Péré à Rochefort (Charente-Maritime). Il a eu trois enfants, Honoré (en 1682), François le 19 septembre 1684 et Anne-Louise. Il décède à Paris le 10 juillet 1703.

Antoine de Maclerc, fut commissaire général de la marine sous Louis XIV, en sa qualité d'ordonnateur de la marine à Port-Louis et Lorient. Un commissaire ordonnateur exerce dans l'arsenal des fonctions toutes semblables à celles des intendants de Brest et de Rochefort.

Il avait dans ses attributions la prévoyance des fournitures et des approvisionnements, la

surveillance et la direction des travaux du port, des constructions et des armements, le recrutement des équipages et des soldats, l'organisation de la défense des côtes, la comptabilité générale et particulière, le service de santé, l'aumônerie, la police de l'arsenal et, par empîement, la police du bourg de Lorient.



Il était l'agent du pouvoir central auquel il écrivait plusieurs fois par semaine, auquel il soumettait toute question. Son obéissance totale ne supprimait d'ailleurs pas en lui la personnalité. Il proposait des réformes. Il expliquait sa manière de voir. Dans les cas

d'extrême urgence, il prenait lui-même des initiatives. Toujours harcelé par le ministre. Il déploya, quel qu'il fut, une activité débordante, courant du Port-Louis à Lorient, de Lorient au Port-Louis, donnant à cet arsenal mal outillé, mal disposé, un rendement extraordinaire. Rien ne lui échappait. Tous les ouvriers, tout le personnel administratif, étaient dans sa main et, chaque soir, les officiers civils venaient lui rendre leurs comptes et recevoir ses ordres. Son poste était dans l'arsenal, où il occupait en majeure partie la maison des directeurs, mais il avait aussi, du moins temporairement, une demeure au Port-Louis où il venait pour inspecter les vivres, les soldats, l'hôpital, pour finir les armements et aussi « pour estre plus tost adverty si la flotte y arrivoit ».

Durant le règne de Louis XIV, il y eut officiellement quatre ordonnateurs qui se succédèrent au Port-Louis : Céberet, Mauclerc, Duguay et Clairambault, mais Duguay ne vint pas dans son département. Antoine de Mauclerc occupa le poste de décembre 1689 à mars 1690 puis de janvier 1696 à sa mort en juillet 1703.

- Le 1^{er} février 1666, Antoine de Mauclerc obtient un brevet d'enseigne de vaisseau accordé par le duc de Beaufort à Toulon sur le vaisseau "Le Diamant"
- Le 1^{er} janvier 1670, il reçoit une commission de commissaire de la Marine, puis une autre le 5 décembre 1676 au port de Rochefort, puis à Toulon en 1684
- Le contrat de son mariage en 1680 le précise alors contrôleur général de la Marine en Ponant (Occident)
- Il est nommé à Rochefort, où il participe à la création de l'arsenal royal
- Le 15 juin 1688, il est promu commissaire général de la Marine puis commissaire ordonnateur de la Marine au Port-Louis, c'est dans ce poste qu'il a les plus lourdes charges et responsabilités.

La Marine royale partageait les vastes entrepôts de la *Compagnie des Indes orientales* avec laquelle il devait en permanence négocier.

Il eut pour mission de créer un arsenal royal semblable à celui de Rochefort, mais les financements ne vinrent jamais. Lorsque les ouvriers et les commerçants furent chassés de l'enclos, propriété de la *Compagnie des Indes orientales*, il s'établit avec la population sur la lande du Faouëdic pour y *créer une véritable ville*. Il posa la première pierre de l'église Saint-Louis mais sa mort survient avant que ce lieu de culte, réelle identité d'une cité au début de ce XVIII^e siècle, soit achevé.

(Sources : texte expliquant les fonctions d'un ordonnateur d'Henri-François Buffet)

Texte extrait du site

: <http://www.monsalut.com/chroniques2/index.php/les-personnages/antoine-de-mauclerc>

Extrait de l'ouvrage de François Jégou "Lorient Arsenal Royal"

Depuis le commencement jusqu'à la fin de cette étude, on a vu figurer le nom d'Antoine de Mauclerc. Résumons rapidement l'œuvre de cet ordonnateur.

De Mauclerc, qui avait assisté à l'introduction des premiers vaisseaux du Roi dans le port de Lorient à la fin de l'année 1690, est appelé à succéder à Claude Ceberet, premier ordonnateur de Lorient, au commencement de l'année 1696; il ne borne pas son travail, sa sollicitude à administrer les affaires courantes de la marine royale; il étudie le port confié à ses soins, il en comprend les avantages, et bientôt, cette sollicitude s'étend vers l'avenir. Par les services considérables que la marine royale venait d'obtenir du port de Lorient, malgré des moyens défectueux et insuffisants, de Mauclerc entrevit ceux qu'elle en pourrait tirer le jour, qu'une illusion trompeuse lui fit croire rapproché, où l'autorité se déciderait à consacrer, à l'obscur arsenal breton un de ces millions qui avaient été prodigués sous ses yeux sur les bords de la Charente.



De là, son impatience de séparer les deux établissements de marine installés dans l'arsenal du Scorff, en transférant soit dans la rivière de Nantes, soit dans le golfe du Morbihan, à Indret, à Paimboeuf ou à Locmariaquer, la Compagnie des Indes orientales (1698).

Obligé de renoncer à ce projet, et, d'un autre côté, ne pouvant se résoudre à proposer d'abandonner un port dont les hommes les plus compétents comprenaient et affirmaient hautement l'utilité, de Mauclerc trouve le moyen de concilier les nécessités présentes en attendant des temps plus favorables. De concert avec l'ingénieur du Roi Traverse, il

combine et il transmet à Versailles un projet d'arsenal complet, établi de telle sorte qu'il pourrait se raccorder aux édifices de la Compagnie, le jour, désormais peu éloigné, où celle-ci aurait à quitter le Scorff.

Et réparant une grave négligence de la Compagnie, de Mauclerc joint au projet d'arsenal, par imitation de ce qui avait eu lieu à Rochefort, le plan d'une ville à construire sur les terres adjacentes, c'est-à-dire, sur la lande du Faouëdic, où s'établiraient la population actuelle accumulée dans l'Enclos et les particuliers journallement attirés par les travaux de cette ruche humaine (1699).

Le plan d'un arsenal complet répondait aux intentions ouvertement manifestées de Louis XIV. Mais la pénurie de son trésor et le mauvais vouloir du ministre Jérôme de Pontchartrain s'opposèrent à ce qu'il lui fût accordé même un commencement d'exécution.

Les intelligents efforts de Mauclerc pour dégager la marine royale du contact de la Compagnie et développer ses ressources et ses moyens d'action, demeurèrent donc infructueux. Son initiative fut mieux récompensée de l'autre côté de la muraille de l'Enclos. En l'année 1700, à la suite d'une cruelle épidémie qui décima Hennebont, Ploemeur et Lorient, un grand nombre d'habitants de l'Enclos se virent forcés, d'évacuer cet établissement. De Mauclerc se mit à la tête des émigrants, il fut avec eux s'établir à l'extérieur de la grande muraille, sur la lande du Faouëdic. Le mouvement considérable occasionné par l'installation de cette colonie, fit sentir la nécessité de lui procurer une organisation. Il paraît résulter de la correspondance ministérielle que l'inspecteur général des compagnies franches de la marine, Jean Cherouvrier des Grassières fut le premier instigateur d'un projet d'église mais elle fournit aussi la preuve que les vues de Mauclerc à ce sujet furent plus étendues, puisque, au lieu d'une simple église succursale qui devait laisser les Lorientais sous la dépendance de Ploemeur, dépendance considérée comme gênante sous tous les rapports, il tendit à rompre cette relation par l'érection d'une paroisse particulière qui devait, on l'a dit, procurer à Lorient un principe d'organisation municipale. Au moyen du plan de Lorient le plus ancien que l'on connaisse, daté dit-on de 1703, et dont l'original existe en ce port, on remarque que la maison d'Antoine de Mauclerc et l'église, dont il jeta les premiers fondements au mois de septembre 1702, furent toutes deux construites en dehors des voies habituelles, c'est-à-dire, en dehors des rues ou chemins de Kerentrech et du Faouëdic, de Kerverot et du pont du Faouëdic qui toutes aboutissaient aux deux portes de l'Enclos. Le choix de leur emplacement indique l'adoption d'un plan général d'alignement des rues, peut-être de celui présenté par l'ingénieur Traverse comme annexe du projet d'arsenal, en 1699 ; peut-être aussi quelque autre tracé demeuré inconnu, qui aurait eu pour auteur un des successeurs de Traverse, l'ingénieur du roi Pierre de Langlade, qui devint le beau-père d'Antoine de Mauclerc au mois de juillet 1701.

Jusqu'alors, les voies des faubourgs de Lorient, autres que les chemins primitifs dont nous venons d'indiquer les directions, avaient été ouvertes suivant le caprice ou l'intérêt du propriétaire et des particuliers; il ne serait pas impossible qu'en 1700 il ne fut pas dérogé au droit commun, et que ce fut par un effet de la volonté de Pierre Dondel, sénéchal de Vannes, que furent assignés l'alignement du terrain par lui vendu à de Mauclerc en 1700, et l'emplacement de l'église, du cimetière et du presbytère qu'il concéda aux habitants de Lorient en 1702. Mais on ne doit pas perdre de vue que l'ordonnateur de Mauclerc était subdélégué de l'intendant de Bretagne, à Lorient et au Port-Louis, qu'il avait dans ses attributions la police de la voirie de Lorient, c'est-à-dire tout ce qui intéressait l'ordre, la sécurité et la salubrité publics, qu'à ce titre il eut la faculté et même le devoir de prescrire des mesures pour l'alignement des édifices et l'ouverture de nouvelles rues sans être tenu

de recourir à l'intervention ni d'obtenir l'assentiment des habitants ou des propriétaires du sol.

Quoi qu'il en soit, la rue parallèle à la muraille de l'Enclos où de Mauclerc construisit sa maison, rue relativement large dont on retrouve encore le tracé à ses deux extrémités, la rue de la Mairie au Nord et celle des Bons-Enfants au Sud et l'emplacement de l'église, à égale distance de chacune des deux portes de l'Enclos, à peu près au centre de ce qui formait alors la lande du Faouëdic : ces deux faits, disons-nous, indiquent l'adoption d'un plan d'ensemble, et nous sommes disposé à y voir l'action directe de l'autorité représentée par de Mauclerc, à la fois ordonnateur de la marine et subdélégué de l'intendant de Bretagne, plutôt que l'initiative privée de Pierre Dondel, dont les concessions de terrains n'avaient été séparées jusqu'alors que par des ruelles ou de simples passages pour piétons, comme il en existé encore dans les anciens quartiers de Lorient.

Nous ne prétendons pas, cependant, que le plan adopté en 1700 fut longtemps suivi. Il résulte, au contraire d'une lettre ministérielle du 10 juin 1705 qu'après la mort de Mauclerc on retomba dans la confusion des premiers moments, mais enfin, par ce qui vient d'être dit, il convient d'attribuer à ce haut fonctionnaire l'initiative d'une transformation, d'une amélioration matérielle qui fut le prélude d'une organisation prochaine de la population lorientaise au point de vue religieux, administratif et judiciaire, organisation dont nous aurons à entretenir le lecteur dans la-troisième partie de cette étude.

Le nom d'Antoine de Mauclerc a donc acquis droit de cité à Lorient. Cependant, par un regrettable oubli dont les exemples ne sont que trop fréquents, les édiles lorientais de 1763 supprimèrent le nom de Mauclerc que le vulgaire avait jusqu'alors donné à la rue où notre ordonnateur avait construit son habitation en 1700 pour lui substituer celui d'Étienne Perault qui, lui-même, fut éphémère, car les services rendus par ce premier maire de Lorient ne le sauvèrent pas de l'ostracisme de 1792, dont le résultat fut d'effacer tous les noms historiques portés par les rues et les places de la ville. Actuellement, l'ancienne rue de Mauclerc et Perault se nomme rue de la Mairie.

Les archives abondent de documents qui relatent l'action d'Antoine (deuxième du nom) de Mauclerc, commissaire général de la Marine sous Louis XIV, en sa qualité d'ordonnateur de la marine à Port-Louis et à Lorient.

"Par ailleurs, nous ne saurions négliger le rôle déterminant des cadres de la Marine dont les implications personnelles pour le développement de Lorient ont bien souvent dépassé la seule logique de leurs missions professionnelles. Celui des ordonnateurs tout d'abord. Entre 1696 et 1703, Antoine de Mauclerc n'a pas cessé de faire de la propagande auprès de Versailles pour l'intérêt du site ; pour la nécessité d'y développer l'activité navale, quitte même à en chasser la Compagnie des Indes ; pour ébaucher les projets d'un arsenal spécifique et, au-delà de la défense de son institution, pour envisager un premier projet urbain. Charles de Clairambault a plus encore joué un rôle déterminant dans la naissance de la ville. [...]

Dans des contextes de grandes difficultés financières, Clairambault ou Mauclerc partagent la même ambition pour le site, ne cessent d'imaginer des projets de développement des infrastructures et travaillent avec pragmatisme à la fondation d'une ville. En mettant leurs qualités intellectuelles, leurs compétences, leurs pouvoirs et leurs réseaux au service du territoire, ces hommes sont les premiers à s'inscrire dans une longue série d'acteurs publics affectés à Lorient par l'État qui ont contribué depuis plus de trois siècles au développement

de la cité."

(Sources : texte de Christophe Cérino, extrait de l'ouvrage *De la guerre à la ville, l'État et le Port de Lorient au début du XVIII^e siècle*, page 275.

Texte et recherches de Xavier Guibert

[Pour en savoir plus, consulter une notice rédigée par Xavier Guibert](#)



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[FacebookTwitterAddthis](#)

[Retour en haut](#)